

La culture, la délibération publique et ses institutions

Christian Nadeau

Volume 47, Number 2 (268), May 2005

L'intellectuel sans domicile fixe...

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32870ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nadeau, C. (2005). La culture, la délibération publique et ses institutions. *Liberté*, 47(2), 40–46.

La culture, la délibération publique et ses institutions

Christian Nadeau

Dans ce texte, je parlerai de culture pour désigner l'ensemble des savoirs et des moyens d'expression permettant le sens critique et le jugement des individus. Ce savoir et sa diffusion permettent, mais aussi expriment, notre rapport au monde, qu'il soit propre à une communauté donnée ou qu'il soit au-delà de tout lien social. Mon lecteur devra se contenter de cette définition trop générale. Je ne peux me lancer ici dans une longue dissertation sur la distinction entre culture populaire et culture savante. Je ne crois guère d'ailleurs à cette distinction, propre surtout à dénoncer le dangereux snobisme des intellectuels et à louer en contrepartie les bienfaits de nos grands rhétoriciens de la presse, les pères Ubu des émissions de radio ou de télévision où les seuls sommets visés sont ceux des cotes d'écoute. La différence essentielle à faire n'est pas entre culture populaire et culture d'élite, *mais dans le soin et les exigences de la culture*. Un livre sur l'histoire des ordures domestiques ou une émission de radio sur la bande dessinée américaine underground peuvent avoir plus de valeur qu'un chef-d'œuvre de Mozart, si ce dernier est adapté et aboyé par une énième pop star de la chanson ou s'il sert de slogan musical à une marque de dentifrice. Ce qui compte est moins l'objet que le mode d'appréciation de l'objet. Je ne défends absolument pas l'idée ici que tout se vaut : Céline Dion n'est pas Wagner. Mais je crois sincèrement que la culture, et l'espace public qui lui est associé, est d'abord et avant tout une affaire de traitement, de relation particulière à l'objet. La délibération publique est un élément important de ce traitement. J'espère bien me faire comprendre à ce sujet dans ce qui suit.

Mon objectif ici n'est pas de dénoncer ce qu'on pourrait voir comme une montée en force de la médiocrité au Québec. Je ne

crois même pas que ce soit le cas. De ce point de vue, nous ne sommes probablement ni plus ni moins médiocres qu'auparavant. Mais il y a malgré tout quelque chose de différent. Cette différence tient en ce que nous avons demandé aux intellectuels et aux artisans de la culture, pour employer cette expression par défaut, de rentrer chez eux. L'une des dernières manifestations — et à mon sens l'une des plus importantes — de ce mépris pour la culture est la fermeture de la Chaîne culturelle de Radio-Canada.

On accuse souvent les intellectuels et les artistes de se confiner dans l'élitisme et de ne pas prendre la place qu'on leur accorderait pourtant volontiers, s'ils daignaient un tant soit peu s'adresser au commun des mortels. Ce ne sont pourtant pas les artistes qui ont voulu la fin du Festival de nouvelle danse. De même, ce ne sont pas les intellectuels qui ont souhaité la disparition de la Chaîne culturelle de Radio-Canada, événement qui est une véritable tragédie. Tragédie annoncée, certes, et à de nombreuses reprises, mais événement hautement déplorable malgré tout. Si les choses demeurent ce qu'elles sont et que la Chaîne culturelle ne revient pas, alors il faudra parler d'un moment historique, triste mais historique. Ce moment sera vu comme une étape importante d'une deuxième révolution tranquille (n'étant ni historique ni sociologue, j'hésite un peu à qualifier ce nouveau mouvement de révolution « conservatrice »), où la société québécoise a définitivement oublié ce qu'elle aurait pu être, son extraordinaire potentiel culturel et social. Encore les grands mots, soupireront certains. Certains intellectuels iront même jusqu'à dire, chose étonnante entre toutes, que s'il faut rendre responsable quelqu'un de la fermeture de la Chaîne culturelle, ce sont essentiellement les réalisateurs et les animateurs d'émissions dont la manière et le contenu ne reflétaient pas « la » culture. Les uns trouvaient le contenu de la programmation trop savant, les autres pas assez. Les deux s'entendent pour blâmer la Chaîne culturelle, pourtant l'un des rares lieux où l'État s'investissait dans la culture. Étrange raisonnement : fermons les universités et toutes les écoles, car de

nombreux professeurs enseignent mal ou n'enseignent pas ce qui devrait y être enseigné. « By Jove! » comme on dit dans *Blake et Mortimer*, est-il vraiment nécessaire de tirer sur l'ambulance? Toutefois, même si on a parfois entendu ce type de commentaires, dans l'ensemble les raisons invoquées par les hauts responsables tiennent plutôt à une volonté de démocratisation, un mot poli pour dissimuler ce qui a toutes les allures de la démagogie.

J'irai plus loin. À supposer que, par miracle, la Chaîne culturelle de Radio-Canada retrouve sa place, sa fermeture récente et sa reconversion en un espace musical « pour tous les goûts » attestent d'un très sérieux problème social. La Chaîne culturelle de Radio-Canada était pour ainsi dire le dernier bastion public de la culture au Québec. Certes, de nombreux magazines culturels existent toujours et il y a toujours un petit espace accordé à la culture, aux livres notamment, dans les pages des grands quotidiens. On y traite de la culture comme d'un fait divers, sans réflexion et sans distance critique. On annonce un concert, mais on n'en discute pas, ou sinon pour dire les banalités d'usage. Certes, c'est peu, diront certains, mais il faut être réaliste et vivre selon nos moyens. J'entends bien, vivons selon nos moyens. Notre scène culturelle est d'une extraordinaire vitalité. Pensons au théâtre, à la danse, à la musique. Je m'étonne chaque jour du nombre de conférences, de colloques et d'événements intellectuels dans nos universités. Bon nombre de ces activités sont publiques. Pourquoi se refuser, comme société, de jouir de la valeur de notre activité culturelle? Pourquoi refuser à la culture ce qu'elle mérite et que nous sommes très bien capables de lui donner? Ce n'est pas seulement le retour de la Chaîne culturelle qu'il faut exiger, c'est la création de plusieurs espaces publics consacrés à la culture, et pour ce, ces espaces doivent être placés à l'abri des contingences du marché. Voilà le travail d'une institution publique. Il n'est pas utopique de rêver d'un espace public, comme celui de la radio par exemple, où les émissions seraient consacrées à l'histoire, aux découvertes scientifiques (et présentées

par des scientifiques), aux mathématiques, à l'économie, à la littérature, aux problèmes juridiques et sociaux, aux pratiques religieuses, aux idées, etc. Et pourtant, malgré l'extraordinaire vitalité intellectuelle du Québec, nous n'arrivons pas à nous doter d'institutions publiques garantissant le partage de ce véritable bien commun.

Il est difficile pour le moment d'évaluer la portée réelle de ce dernier coup porté contre la vie culturelle, intellectuelle et scientifique au Québec. Il est en tout cas clair que l'« ennemi » (les guillemets traduisent mon incertitude quant aux intentions de cet adversaire : veut-il la mort de la culture ou faut-il plutôt accuser son insouciance ?) a frappé fort : la culture sans communication, c'est l'artiste confiné à son salon, la science enterrée dans un laboratoire, l'intellectuel cadenassé dans son bureau, l'écrivain frappé par la loi du bâillon. Le bien commun de la culture n'est alors pas seulement réservé aux élites. Il perd, par manque d'oxygène, toute son ardeur.

Supposons que l'on ne considère, dans toute cette histoire, que le seul statut des intellectuels. Comment la fermeture de la Chaîne culturelle de Radio-Canada peut-elle affecter ces individus dont on dit souvent qu'ils n'ont que mépris pour leur société ? En fait, en perdant un espace public aussi important, les intellectuels ne sont pas uniquement enfermés malgré eux dans leur tour d'ivoire : on leur enlève le statut même d'intellectuel. Le savoir de l'intellectuel, en effet, est une chose, mais sa capacité à le transformer en instrument critique en est une autre. C'est cette dernière capacité qu'il oublie un peu plus chaque fois qu'on enlève un espace public à la culture. En outre, la vie intellectuelle n'est pas un savoir définitif, fermé sur lui-même et étranger aux procédures de la contestation. En tant qu'instrument critique, en tant qu'auxiliaire du jugement, la vie intellectuelle est, elle aussi, soumise à la critique. Le savoir intellectuel et la culture n'épuisent pas la délibération commune au sujet d'une chose ou d'une autre,

ils participent à cette délibération. Si certains intellectuels abusent de leur statut et jouent le rôle de Cassandre en clamant haut et fort « Après-moi le déluge ! », cela ne change rien à l'affaire. L'intellectuel est un interlocuteur, comme l'artiste ou le scientifique. Il n'est pas le tout de la culture, loin s'en faut. Mais il n'est pas non plus un simple spectateur passif devant le monde. On peut souhaiter un rôle de l'intellectuel se bornant à la clarification et à la simplification du débat public. À mon avis, l'intellectuel fait beaucoup plus. Dire une chose, c'est évidemment faire quelque chose, en l'occurrence, transformer et participer à l'élaboration de l'objet du discours. Imaginons un débat sur le mariage gai. L'intellectuel voudra clarifier les thèses, éviter que ne se glissent des arguments fallacieux dans le débat, empêcher les conclusions hâtives, du type : « Accepter le mariage gai, c'est ouvrir la porte à la polygamie, c'est nier les valeurs les plus élémentaires de notre société, etc. » Ni Cassandre, ni ermite isolé, l'intellectuel veut participer activement à la vie publique. Mais l'intellectuel n'a pas l'audience des pères Ubu de la cote d'écoute dont je parlais plus haut. Et s'il peut souvent faire mieux et plus pour se faire entendre, il ne peut pas parler un langage qui n'est pas le sien. Ce n'est tout simplement pas le boulot de l'intellectuel de discuter de son restaurant préféré ou des états d'âme d'une starlette après son quatrième divorce. S'il veut le faire, et qu'on lui demande de le faire, qu'il le fasse. Mais ce ne sera tout simplement plus l'intellectuel qu'on interrogera, mais une certaine autorité dont on conservera le nom pour des fins de marketing, un peu comme lorsqu'on demande à un écrivain connu sa recette de canard à l'orange.

Un élément essentiel de la culture et de la vie intellectuelle est à trouver dans la délibération publique. Dans le jargon philosophique, la délibération est un instrument fondamental du jugement démocratique. Cela suppose que lorsque nous nous prononçons sur une chose ou une autre, notre jugement collectif n'est pas la simple somme des choix individuels ni l'habile marchandage de

ces choix par les maîtres d'œuvre de l'opinion publique. La délibération qui a intéressé les philosophes et les politologues est essentiellement politique. Mais on peut très bien en reprendre les éléments fondamentaux pour discuter l'ensemble des procédures par lesquelles une société débat d'enjeux importants. Une thèse fondamentale est l'idée selon laquelle la culture publique n'est pas strictement instrumentale, ce qui signifie ici qu'elle ne sert pas d'abord et avant tout des intérêts privés. Il existe bien quelque chose de commun aux individus et qui est visible dans la culture publique. Difficile de l'identifier toutefois, tant le travail de la délibération rend protéiformes et insaisissables les objets de cette culture publique. Le rôle de l'intellectuel, de l'artiste ou du scientifique est d'éclaircir les termes du débat public au sujet de ces objets et d'offrir des hypothèses en vertu de son expérience. Il peut ainsi éviter les extrémismes de la polarisation engendrée par les démagogues. Mais sa contribution n'est toutefois pas nécessairement directe. Lorsqu'une émission de radio est consacrée à Robert Musil ou à Roland Giguère, aux œuvres du peintre Yves Gaucher ou à la musique de Claude Vivier, elle ne risque que fort peu d'influencer le débat, par exemple, sur la réforme du scrutin. Mais elle alimente ce qu'on pourrait nommer le bien commun. Elle entretient ce qui fait la richesse et le bonheur d'une communauté. Comme les artistes, les intellectuels ont un rôle important à jouer dans la délibération publique qui constitue et transforme chaque jour ce bien commun qu'est la culture publique.

La fermeture de la Chaîne culturelle, et les autres événements analogues récents, comme la fin du Festival de nouvelle danse, ont pour effet de construire des murs entre des catégories d'individus au sein de la société. Dans le cas des intellectuels, ceux-ci se replieront vers les institutions dont ils sont proches et, dans certains cas, vers rien du tout. Puisque je suis universitaire, je prendrai cet exemple. La fermeture de la Chaîne culturelle fait en sorte que les débats intellectuels deviennent de moins en moins accessibles. N'ayant plus de lien avec le public, les intellectuels universitaires

ne parlent plus qu'à leurs pairs. Ils sont ainsi privés d'une instance critique importante, c'est-à-dire du jugement d'un tiers. Ne parlant plus qu'à leurs semblables, leur discours n'est l'objet d'aucune critique provenant de l'extérieur. Ce qu'ils disent est jugé vrai, du moins entre eux. Or, le test du public fait partie du jeu de la vérité. La délibération publique n'est pas garante de la vérité, mais elle est très certainement un outil puissant pour tester nos intuitions. Ce jeu délibératif est à double sens : l'intellectuel teste ses hypothèses et ses réflexions en les soumettant à l'espace public, lequel à son tour lui renvoie son jugement et lui soumet d'autres problèmes et d'autres objets de réflexion.

Mais cet espace public ne peut survivre en étant réduit à un espace virtuel. Il suppose une reconnaissance de la part des institutions, l'école ou le gouvernement par exemple, et il suppose qu'il soit en mesure lui-même de reconnaître les institutions. L'espace public dépasse bien entendu les frontières où l'on voudrait parfois l'enfermer, notamment la culture officielle, les journaux, etc. Mais il ne saurait se passer des différents lieux où il s'incarne. Ce sont les conditions de la délibération publique. La fermeture de la Chaîne culturelle, mais aussi l'appauvrissement culturel de l'ensemble des médias, contribue au morcellement de l'espace public et interrompt pour une période indéfinie la délibération publique. Il est grand temps que notre société se mobilise pour réclamer ce qu'elle mérite, ce à quoi elle a droit. Encore faut-il qu'elle le veuille vraiment. Nos gouvernements ne l'y encouragent certainement pas.